Europe 2020 : une stratégie pour l'avenir

Catégorie
Éclairages
Date de publication
Publiée le 10/01/2012
Sous-titre
Joost Van Iersel et Yves Veyrier
Chapeau

Initiée en mars 2010, la Stratégie Europe 2020 prend la suite de la Stratégie de Lisbonne. Mandaté par le Conseil européen pour favoriser son appropriation par la société civile, le Comité économique et social européen s'est tourné vers les CES nationaux, et donc en France, vers le CESE. Regards croisés de Joost Van Iersel, président du comité de pilotage UE 2020 du Comité économique et social européen, et Yves Veyrier, président de la section des Affaires européennes et internationales du CESE, sur le rôle que leurs instances peuvent jouer dans ce sens.

Corps
« *Les États ne doivent pas hésiter à flexibiliser leurs économies et à s'adapter aux exigences mondiales* »
Joost Van Iersel, Président du Comité de pilotage UE 2020 du Comité économique et social européen
Quels sont les objectifs d'UE 2020 et du Semestre européen ?

En 2010, le Conseil européen a fixé le programme et la méthode de fonctionnement d'Europe 2020 : un cadre pour la compétitivité, le développement durable et l'inclusion sociale impliquant une gouvernance qui prévoit plus de surveillance de la part de la Commission et plus d'efforts du côté des États membres. À mon avis, Europe 2020 pourra être le début d'un gouvernement économique. Le Semestre européen est exemplaire. Il prévoit un cycle annuel d'analyses sur l'état de l'économie des pays, aboutissant à une discussion transparente au Conseil sur les programmes nationaux de réforme (PNR) ainsi qu'à des recommandations spécifiques par

pays sur la remise en ordre des budgets nationaux, les ajustements de l'économie et du marché du travail, et la promotion des investissements productifs. Le tableau annuel de croissance de 2011 montre clairement que les États sont trop hésitants à flexibiliser leurs économies et à s'adapter aux exigences mondiales.

Quel est le rôle du Comité de pilotage ?

Il est bien placé pour consulter les Conseils nationaux – parmi eux le CESE français – sur les PNR : comment sont-ils impliqués ? Se sententils coresponsables ? Sont-ils d'accord avec les prises de position de leur gouvernement ? Il est une plateforme pour les CES nationaux en les invitant deux fois par an à des discussions entre eux et avec la Commission qui tient beaucoup à ces contacts.

Quelles suites donnez-vous à ces consultations ?

Le Comité rassemble les rapports des Conseils nationaux sur l'état des affaires nationales de leur point de vue. Ils sont mis à la disposition de la Commission comme contribution pour des recommandations spécifiques par pays qui visent à promouvoir l'indispensable discipline européenne.

« *UE 2020 devra prendre en compte les analyses des forces sociales, économiques et associatives* »
Yves Veyrier, Président de la section des Affaires européennes et internationales du CESE
Le CESE est-il associé à la stratégie UE 2020 ?

Le Conseil était déjà impliqué dans la mise en oeuvre de la stratégie de Lisbonne et dans la réflexion préalable au lancement de UE 2020. Il a été consulté sur le projet de programme national de réformes 2011-2013. Il a répondu à la consultation du CES européen sur les recommandations que l'UE a adressées à la France et il est représenté par un membre de la section des Affaires européennes et internationales au Comité UE 2020.

Comment le CESE a-t-il accueilli l'initiative du Comité économique et social européen de consulter les CES nationaux ?

Le bilan contrasté de la stratégie de Lisbonne appelle une consultation et une prise en compte effectives des analyses des forces sociales, économiques et associatives. Le succès de la stratégie UE 2020 en dépendra, a fortiori dans un contexte de crise. Nous nous associons donc pleinement à cette initiative, mais nous devons nous attacher au suivi et à l'évaluation qui sera faite de notre contribution.

Quels sont les points que sa réponse met en avant ?

Comme il l'avait fait pour le PNR, le CESE a souhaité associer l'ensemble de ses sections et délégations qui se sont appuyées sur leurs travaux et débats pour faire part de leurs priorités : la préservation du système de protection sociale, le financement des infrastructures, les investissements d'avenir, la formation, la prise en compte de toutes les dimensions du coût du travail, la nécessité d'envisager une réforme d'ensemble de la fiscalité…

© - copyright CESE - Avril 2024